

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2023-056

PUBLIÉ LE 29 MARS 2023

Sommaire

73_ACG_Académie de Grenoble / DSDEN Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2023-03-28-00002 - Arrêté 2023-2 modificatif de composition de la
commission départementale d'action sociale (3 pages)

Page 3

73_ACG_Académie de Grenoble

73-2023-03-28-00002

Arrêté 2023-2 modificatif de composition de la
commission départementale d'action sociale

ARRETE DSDEN73 N°2023-2 DU 28 MARS 2023
RELATIF A LA COMPOSITION
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE

L'Inspecteur d'académie-Directeur académique des services de l'Education nationale de la Savoie,

- Vu la loi n°83-634 du 13-7-1983 modifié portant droit et obligations des fonctionnaires, notamment articles 8 bis et 9, ensemble loi n°84-16 du 24 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique de l'état ;
- Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
- Vu l'arrêté ministériel du 19 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;
- Vu le décret du 09 août 2021 portant nomination de M. François COUX en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie ;
- Vu l'arrêté SJC n°2021-28 portant délégation de signature de la rectrice, Madame Hélène INSEL, à Monsieur François COUX, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie ;
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,
- Vu la proposition de la FSU en date du 24 mars 2023 suite aux résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;
- Vu la proposition de l'organisation syndicale UNSA en date du 28 février 2023 suite aux résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

ARRETE

Article 1

La Commission départementale de l'action sociale (CDAS) du département de la Savoie est ainsi composée :

A - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Membres titulaires

- Monsieur COUX François, Président
Inspecteur d'académie - Directeur Académique des services de l'Education nationale de la Savoie
- Madame MARFIL Isabelle
Secrétaire générale de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Savoie
- Madame CAYEUX Sophie
Principale du collège Jean Mermoz de Barby

Membres suppléants

- Monsieur LEGENDRE Philippe
Inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et handicap
- Madame ROBIN Anne-Marie
Attachée d'administration de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Savoie
Chef de la division du 1^{er} degré public et privé

B - REPRESENTANTS DES PERSONNELS (5 sièges) :

* **Sur proposition de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU 73) - 3 sièges :**

a) Membres titulaires

- Madame TURPAUD Stéphanie, professeure certifiée de lettres au collège les Frontailles à Saint Pierre d'Albigny
- Madame PERNET Sabine, professeure des écoles à l'école René Cassin de Saint-Alban Laysse
- Madame DELCARMINE Cécile, professeure certifiée de SVT au collège Louise de Savoie à Chambéry

b) Membres suppléants

- Madame HAMOUDI-WILKOWSKY Sarah, professeure des écoles à l'école Vert Bois à Chambéry
- Monsieur BASTRENTAZ Luc, PLP2 de lettres-histoire au LP du Nivolet à La Ravoire
- Monsieur CELLE Franck, conseiller psychologique EDA

*** Sur proposition de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA - Education Savoie) - 2 sièges**

a) Membres titulaires

- Madame PARENTE Amandine, PE à l'école élémentaire de Chamoux-sur-Gelon
- Madame RICHARD Virginie, SAENES, CIO d'Etat de Chambéry

b) Membres suppléants

- Monsieur Eric BADIN, professeur certifié à la cité scolaire Jean moulin d'Albertville
- Monsieur MODESTO Walter, CPE au lycée Paul Hérault de Saint Jean de Maurienne

C - REPRESENTANTS DE LA MGEN (5 sièges) :

a) Membres titulaires

- Monsieur REYNIER Daniel
- Monsieur GILLETTE Marc
- Madame PONCE Annie
- Madame MILLERET Elisabeth
- Madame FERRIER-TARIN Stéphanie

b) Membres suppléants

- Madame GUAZZONI Dominique
- Madame BOUCHAKEL Monique
- Madame MARGUERON Jocelyne
- Madame MARCHAL Béatrice
- Madame IUNG Pascale

Article 2

Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale.

Article 3

Au prochain renouvellement du comité technique spécial départemental, il sera mis fin au mandat des membres de la commission départementale d'action sociale.

Article 4

La Secrétaire générale des services départementaux de l'Education nationale de la Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Chambéry, le 28 mars 2023
Pour la rectrice et par délégation,
Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

signé

François COUX